

Communiqué de presse

Mardi 24 novembre 2020

LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE ENGAGÉ DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le Département des Hauts-de-Seine réaffirme son engagement dans cette lutte. Plusieurs dispositifs sont déployés sur l'ensemble du territoire pour prévenir et aider les femmes confrontées à ces violences. En 2020, le Département y consacre 1,7 M€.

En France, une femme décède tous les 2,7 jours, sous les coups de son conjoint, et 210 000 femmes sont victimes de violences conjugales.

Le programme de lutte contre les violences faites aux femmes dans les Hauts-de-Seine compte trois dispositifs :

> **les actions de prévention** contribuant à améliorer la condition des femmes, par la sensibilisation et l'information du grand public et des professionnels des Hauts-de-Seine.

> **l'accueil et l'écoute par le dispositif inter-association femmes victimes de violences – FVV92**, pour toutes les victimes de violences conjugales, sexuelles, intra-familiales, professionnelles, harcèlement... **En 2019, 1 205 femmes ont été suivies par FVV92.**

Le numéro d'appel départemental : 01 47 91 48 44 (de 9h30 à 17h30)

> **le logement temporaire et l'accompagnement** de femmes, victimes de violences et/ou de femmes confrontées à un cumul de difficultés financières et d'insertion sociale, dont les bénéficiaires du RSA, et qui, au regard de leurs difficultés, ne peuvent accéder immédiatement de manière autonome à un logement ordinaire. Ces femmes et leurs enfants sont orientés notamment par les Services de solidarité territoriale.

Le Département finance des places d'hébergement pour ces femmes et leurs enfants, au sein de trois associations alto-séquanaises (l'Escale Solidarité Femmes, le centre Flora Tristan et l'AFED92). Elles ont permis d'héberger et d'accompagner 74 femmes victimes de violences ou vulnérables et 127 enfants en 2019.

Par ailleurs, Depuis le 11 mai 2016, le Département, la Préfecture des Hauts-de-Seine et le Parquet de Nanterre ont signé la convention de mise à disposition du **dispositif de téléprotection grave danger (TGD) dans les Hauts-de-Seine, dont l'objet est d'attribuer, sous certaines conditions, un téléphone portable d'alerte géolocalisé** aux femmes victimes de violences conjugales de la part de leur compagnon (conjoint, concubin, partenaire de pacs ou ex.) ou victimes de viols, en situation de très grave danger.

Une expérimentation en cours pour mieux évaluer les violences

Depuis 2019, le Département des Hauts-de-Seine expérimente le « **violentomètre** ». Cet outil, développé par le Centre Hubertine Auclert, **permet d'évaluer simplement les violences dont peuvent être victimes les femmes dans leurs relations avec les hommes**. Mis en évidence dans les centres de planification et d'éducation familiale, il permet d'ouvrir plus facilement le dialogue avec les femmes, parfois confrontées aux violences sans en avoir conscience.

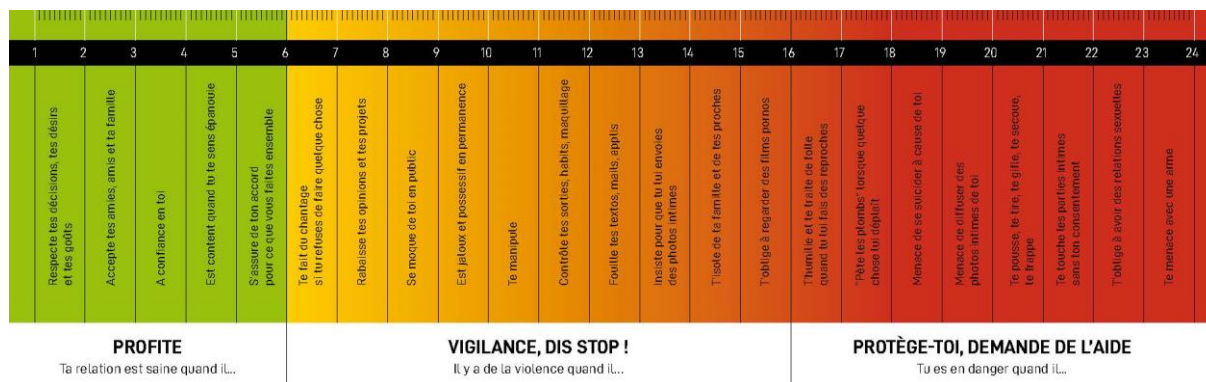
Le violentomètre a également été utilisé pendant le premier confinement, lors des distributions alimentaires organisées dans les résidences Crous pour la Veille Active Jeunes 12-25 ans. Il a aussi été expérimenté au sein du Bus des Femmes.

Le Département des Hauts-de-Seine compte au sein de ses agents des conseillères conjugale et familiale, dont la prise en charge des violences familiales fait partie de leur cœur de métier, et qui peuvent venir en appui des autres professionnels du pôle solidarité.

L'objectif est de rendre cet outil disponible dans l'ensemble des services sociaux du Département accueillant du public, afin de détecter et prévenir le plus en amont possible les situations de violence à l'encontre des femmes, y compris des plus jeunes.

« *Le violentomètre, qui est en expérimentation depuis 2019 au sein de nos centres de planification et d'éducation familiale, a pour vocation à être déployé dans l'ensemble de nos services de solidarité territoriale. Dans la lutte contre les violences faites aux femmes, la prévention est un volet primordial : cela permet de détecter ces violences de manière précoce, mais surtout de les éviter, en donnant les clés pour repérer les signaux d'alertes. Ce nouveau confinement est une épreuve de plus pour les victimes de violence, le Département reste plus que jamais engagé à leurs côtés pour les protéger.* »

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine



Contact presse

Département des Hauts-de-Seine
Amélie CHABUET
tél. : 01 47 29 35 78
courriel : achabuet@hauts-de-seine.fr
www.hauts-de-seine.fr